



Prêt Entrepreneur Engagé

*Un prêt pour renforcer les fonds propres des associations
Jusqu'à 84 mois / 200 000 € / 2%*

Quoi ?

Cofinancer des besoins de trésorerie ou d'investissements

Pour qui ?

Le Prêt participatif a pour objet d'intervenir auprès des entreprises engagées, qu'elles relèvent du champ de l'ESS ou non. Il s'agit d'entrepreneurs qui, dans le cadre du développement d'un projet construit sur un modèle économique pérenne, s'appuient sur des valeurs humaines, sociales, environnementales, de chaîne économique locale ou spécifique

Comment ?

- Un prêt de 10 000 € à 200 000 € selon les besoins et la phase de vie du projet ou de la structure (avec 24 mois de différé)
- Pas de caution personnelle
- Taux à 2%
- Une réponse rapide

Contactez-nous !

**Un numéro, un rendez-vous au 02 31 06 16 36
Nous écrire : contact@franceactive-normandie.org**